

Ce mois-ci dans votre gazette :

- Les infos
- Les parcours du samedi de juin
- Le conseil sécurité
- La chanson du mois
- L'humour du mois
- L'anniversaire du mois



La gazette sera consultable sur le site du club dont voici le lien internet :

<https://usyevrescyclo.sportsregions.fr/>



Les infos

Les vêtements arrivent le 1^{er} juin donc je vous propose de nous réunir pour en prendre possession le samedi 8 juin à 9h30 salle des associations à Yèvres (contre la mairie)

Calendrier

Le 1^{er} juin : rando pré-accueil à Yèvres

Le 2 juin : La Champholloise

Le 8 et 9 juin : Challenge du centre à St George sur Eure

Le 9 juin : Randonnée à Unverre

Le dimanche 16 juin : sortie longue du club par Micka

Le dimanche 16 juin : la Vernolitaine

Le jeudi 20 juin : randonnée senior à Bonneval

Du 28 au 30 juin : Anjou vintage



Parcours des samedis

Samedi 1 juin

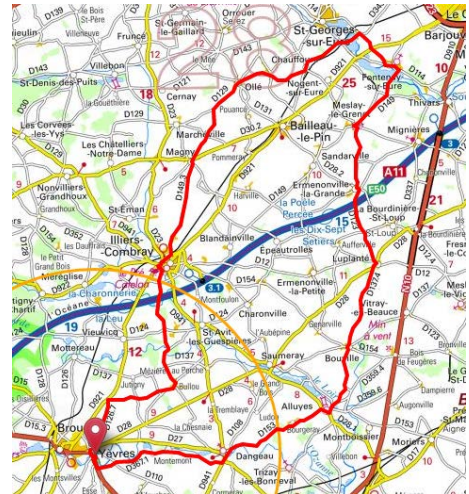
Petit 33,5 km : Yèvres, La Saudière, Bullou, Mézières, Alluyes, Dangeau, Montemont, Yèvres.

Moyen 61,5 km : Yèvres, La Saudière, Bullou, Illiers, Magny, Bailleau, Ermenonville, Luplanté, Bouville, Mézières, Alluyes, Dangeau, Montemont, Yèvres.

Grand 74 km : Yèvres, La Saudière, Bullou, Illiers, Magny, Marchéville, Ollé, St Georges, Fontenay, Sandarville, Luplanté, Bouville, Mézières, Alluyes, Dangeau, Montemont, Yèvres.

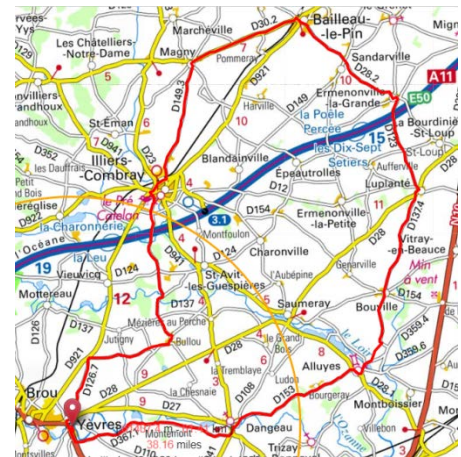
Grand : 74 km

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1150157#map>



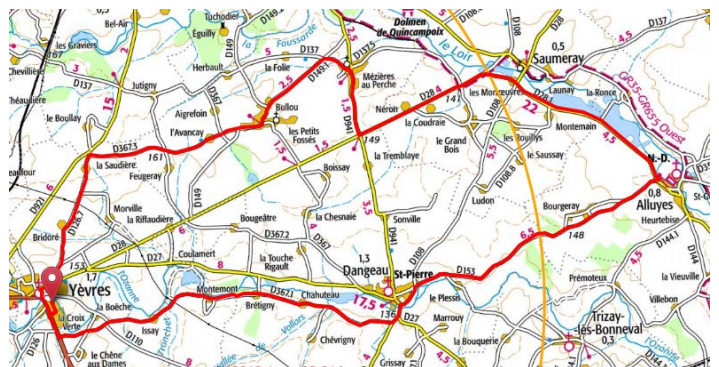
Moyen : 61,5 km

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1150164#map>



Petit : 33,5 km

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1150170#map>



Samedi 8 juin

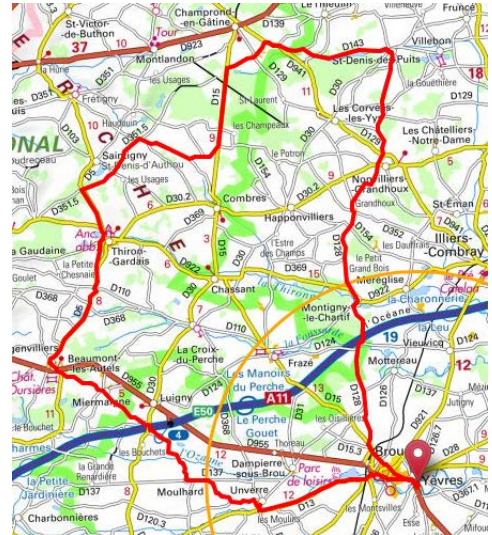
Petit 30 km : Yèvres, Brou, Montigny, La Foucaudière, La Leu, Frazé, Brou, Yèvres.

Moyen 57,6 km : Yèvres, Brou, Montigny, Happonvilliers, Combres, Thiron, Beaumont, Miérmaigne, Moulhard, Unverre, Brou, Yèvres.

Grand 77 km : Yèvres, Brou, Montigny, Nonvilliers, St Denis les Puits, dir Champrond, dir Combres, à droite, Thiron, Beaumont, Miérmaigne, Moulhard, Unverre, Brou, Yèvres.

Grand : 77 km

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1150930#map>



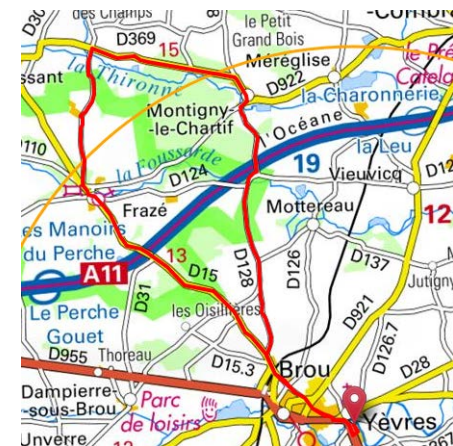
Moyen : 57,6 km

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1160071#map>



Petit:30 km

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1160078#map>



Dimanche 9 juin

Rendez-vous à Unverre 9h30 pour départ 10h (renseignement : Nicolas)

Grand parcours d'Unverre : 40 km

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1445385#map>



Parcours famille Unverre 11 km

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1445380#map>



Mais aussi le challenge du centre de St George sur Eure

Samedi 15 juin

Petit 34,5 km : Yèvres, Maineuf, Villecoy, Arrou, Chatillon, Le Ménard, Yèvres.

Moyen 61,7 km : Yèvres, Maineuf, Villecoy, Chapelle Royale, La Bazoche, La brosse, Le Gault, Arrou, Chatillon, Le Ménard, Yèvres.

Grand 86 km : Yèvres, Maineuf, Villecoy, Chapelle Royale, La Bazoche, dir St Ulphace, Montmirail, Le Plessis Dorin, Le Gault, Arrou, Chatillon, Le Ménard, Yèvres.

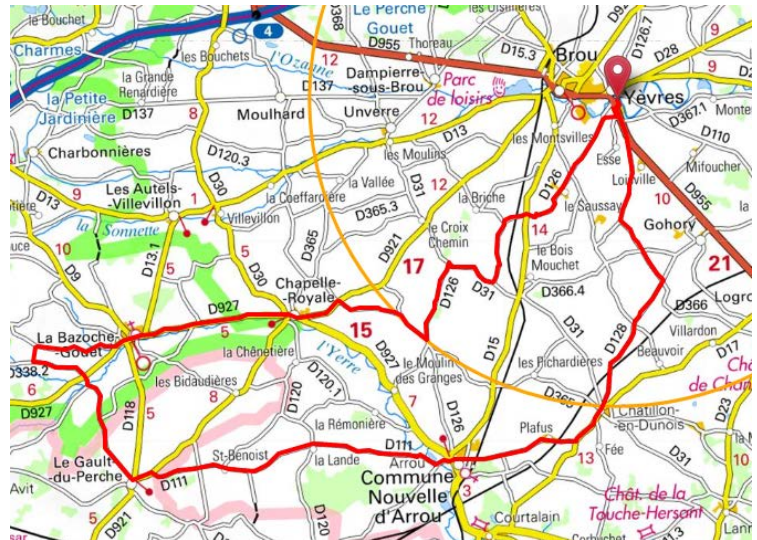
Grand : 86 km

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1160378#map>



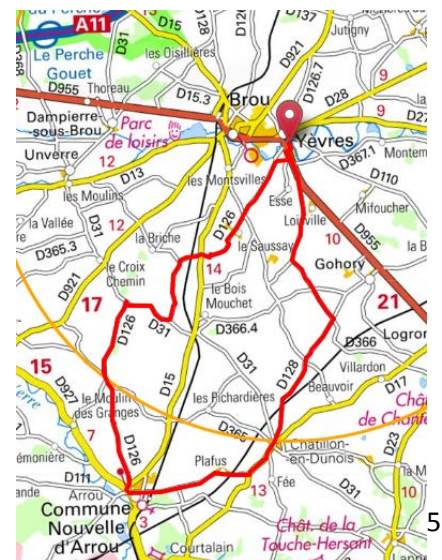
Moyen : 61,7 km

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1160669#map>



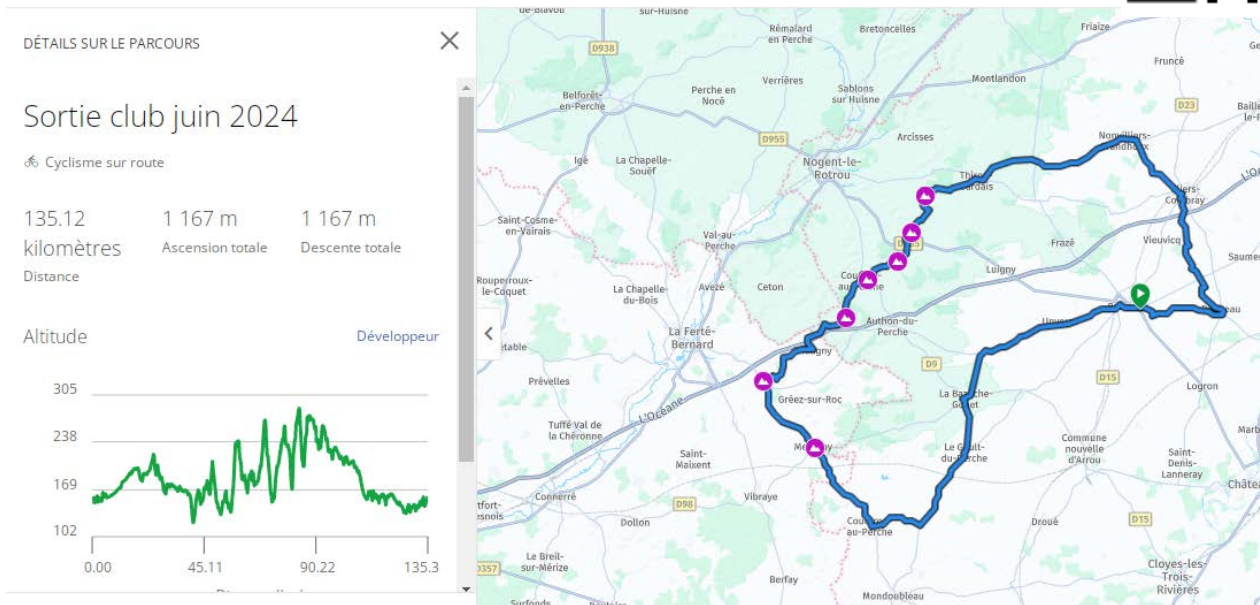
Petit : 34,5 km

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1160671#map>



Dimanche 16 juin

<https://connect.garmin.com/modern/course/263314846>



Pour cette sortie longue de Mica comme vous le voyez quelques bosses au programme...

Je vous en parle un peu plus cette semaine suite à la réunion de bureau que nous avons mardi soir.



Samedi 22 juin

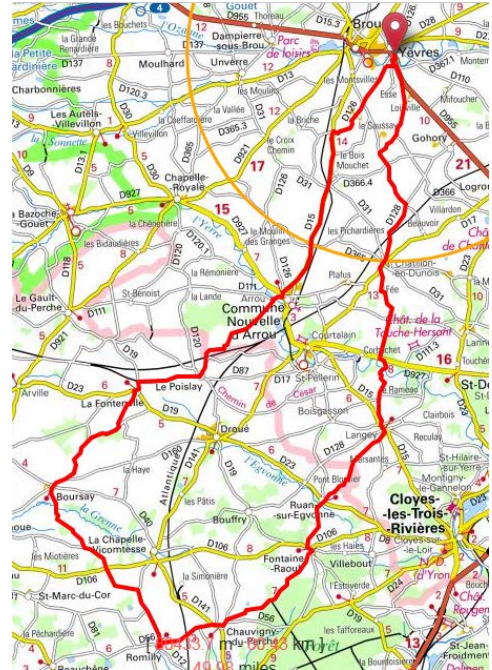
Petit 34 km : Yèvres, Le Petit Epinay, Givais, Chatillon, La Fée, Arrou, Maineuf, Yèvres.

Moyen 60,6 km : Yèvres, Le Petit Epinay, Givais, Chatillon, La Fée, Langey, Ruan sur Eggonne, Fontaine Raoul, Bouffry, Droué, Le Poislay, Arrou, Maineuf, Yèvres.

Grand 80 km : Yèvres, Le Petit Epinay, Givais, Chatillon, La Fée, Langey, Ruan sur Eggonne, Fontaine Raoul, Chavigny du Perche, Romilly, Boursay, La Fontenelle, Le Poislay, Arrou, Maineuf, Yèvres.

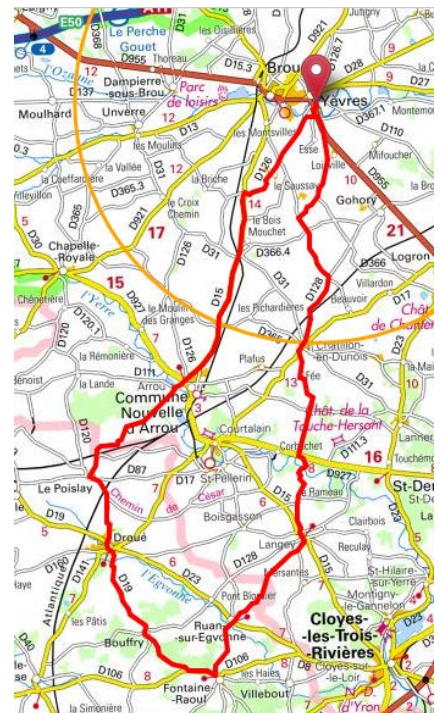
Grand : 80 km

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1161079#map>



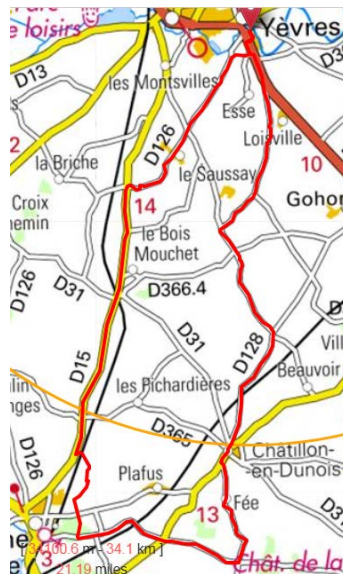
Moyen : 60,6 km

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1161083#map>



Petit : 34 km

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1161088#map>



Parcours du samedi 29 juin

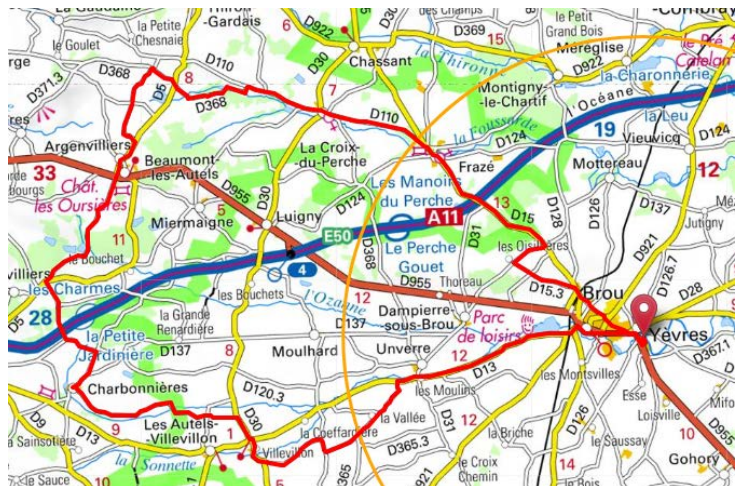
Petit 30,5 km : Brou Yèvres, Frazé, dir Luigny, Unverre, Brou, Yèvres.

Moyen 61 km : Brou Yèvres, La Croix du Perche, Les Feugerets, Beaumont, La Poterie, Charbonnières, Villevillon, Le Chêne Pivert, Unverre, Brou, Yèvres.

Grand 79 km : Brou Yèvres, La Croix du Perche, Les Feugerets, Vichères, l'Ambition, Souancé au Perche, D137.11, à gauche D13.6 puis encore à gauche, les Etilleux, Authon du Perche, Charbonnières, Villevillon, Le Chêne Pivert, Unverre, Brou, Yèvres.

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1165583#map>

79 km



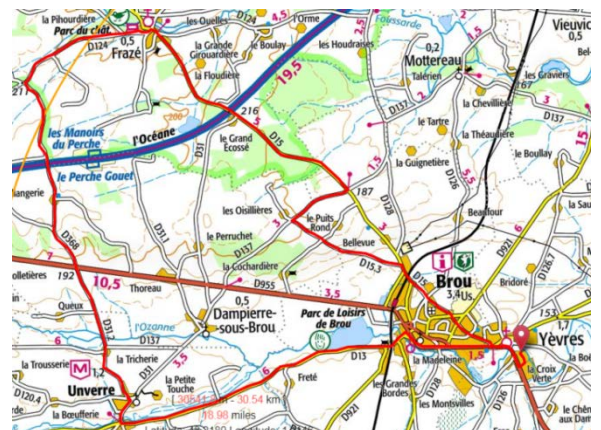
<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1170943#map>

61 km



<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1170945#map>

30,5 km



Le conseil sécurité

Retour sur l'Article R431-7 du code de la route et ses sanctions

Les conducteurs de cycles à deux roues sans remorque ni side-car ne doivent jamais rouler à plus de deux de front sur la chaussée.

Ils doivent se mettre en file simple dès la chute du jour et dans tous les cas où les conditions de la circulation l'exigent, notamment lorsqu'un véhicule voulant les dépasser annonce son approche.

Le fait, pour tout conducteur, de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Les sanctions encourues par les automobilistes indécents

Malheureusement, certains automobilistes perçoivent la présence de cyclistes comme un outrage à leur bien-être, en perdant potentiellement quelques secondes sur leurs trajets (*souvent d'importance vitale, comme acheter le pain le dimanche*).

Ces derniers se contentent la plupart du temps de ronchonner, quand d'autres serrent de près les cyclistes pour leur faire comprendre leur vulnérabilité face à plusieurs tonnes d'acier.

Le dépassement d'un cyclisme sans respecter un écart latéral d'un mètre en agglomération ou un mètre et demi hors agglomération constitue une contravention de 4^{ème} classe (*perte de 3 points, amende minorée à 90 €, amende maximale pouvant atteindre 750 €*).

A noter que la suspension du permis peut également être encourue selon les circonstances.

Si l'automobiliste frôle délibérément le cycliste ou se sert de son véhicule pour l'intimider (coups de volant, freinage brusque ou autres pratiques du genre....) celui-ci s'expose à des poursuites pour violences volontaires.

L'article 222-13 du code pénal prévoit que les violences sont punies de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende (au maximum) lorsqu'elles sont commises avec usage d'une arme, la qualification d'arme étant constituée dès lors que le véhicule a été utilisé ne serait-ce que pour un acte d'intimidation.

Il s'agit d'un délit dont les auteurs sont susceptibles d'être poursuivis devant le Tribunal correctionnel, et ce, même en l'absence de blessures, puisque les violences morales sont sanctionnables.

Ces règles sont malheureusement méconnues par certains automobilistes qui ne prennent pas conscience du danger qu'ils représentent et des sanctions qu'ils encourrent.

Il ne faut donc pas hésiter à déposer plainte dans les cas les plus graves.

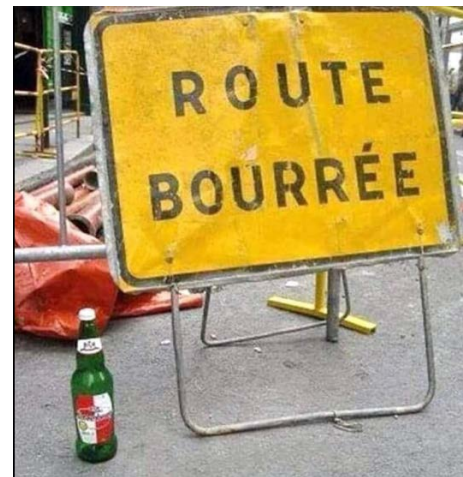


L'humour du mois

DÉGÂTS DES EAUX



Nouveau panneau de chantier



L'anniversaire du mois

Christian Paimblanc prend un an de plus ce mois-ci, tous nos vœux à notre doyen !!!

